

A Ifangni, le projet ODAYO fédère l'ENS, le Musée des Confluences et des experts internationaux autour des objets Yoruba *(Dr Fagbohoun Louis au cœur de l'initiative)*



RCCM : RB/PNO/24A106070 du 17-07-2024 / N°IFU 0202393087632 / KAYODE IMP / N° ISSN : 2960-687X / DÉPÔT LÉGAL : 16342



Siège: Pobè, EGBEBI Pauline | Contact : +229 97 71 74 31 | opinionplurielle3@gmail.com

**OPINION
PLURIELLE**

Prix: 1.000 Fcfa

Informer autrement et en toute liberté

N°334-25/HAAC/PT/DC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS du 16 JAN 2025

Quotidien Béninois d'Informations, d'Analyses, d'Investigations et de Publicités paraissant à Pobè - N° 268 du Vendredi 03 Avril 2026 - opinionplurielle.blogspot.com

RÉGULATION DU SCRUTIN

P. 05

**La HAAC ajuste les règles
du jeu médiatique à dix
jours de la présidentielle.**

PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL 2026

P.05

Kétou s'inscrit dans la dynamique de continuité

(Des projets structurants propulsent Wadagni vers le triomphe).



POBÈ

P.03

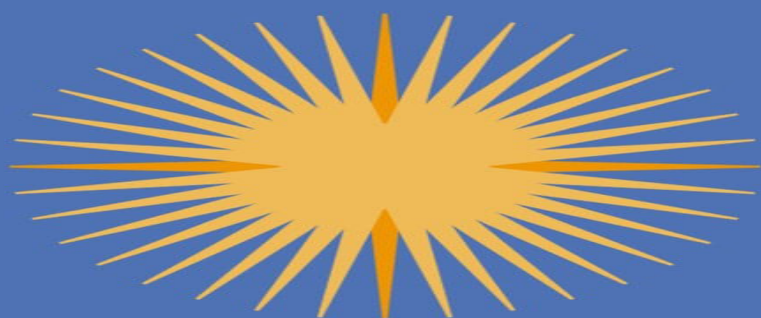
**Le candidat Romuald Wadagni
fait une annonce majeure et sou-
lève l'enthousiasme populaire**



PRÉSIDENTIELLE DU 12 AVRIL 2026 AU BÉNIN

P.04

Les messages des duos candidats sur « Diplomatie et relations internationales »



FORCE CAURIS POUR UN BENIN EMERGENT

FCBE

À Ifangni, le projet ODAYO fédère l'ENS, le Musée des Confluences et des experts internationaux autour des objets yoruba

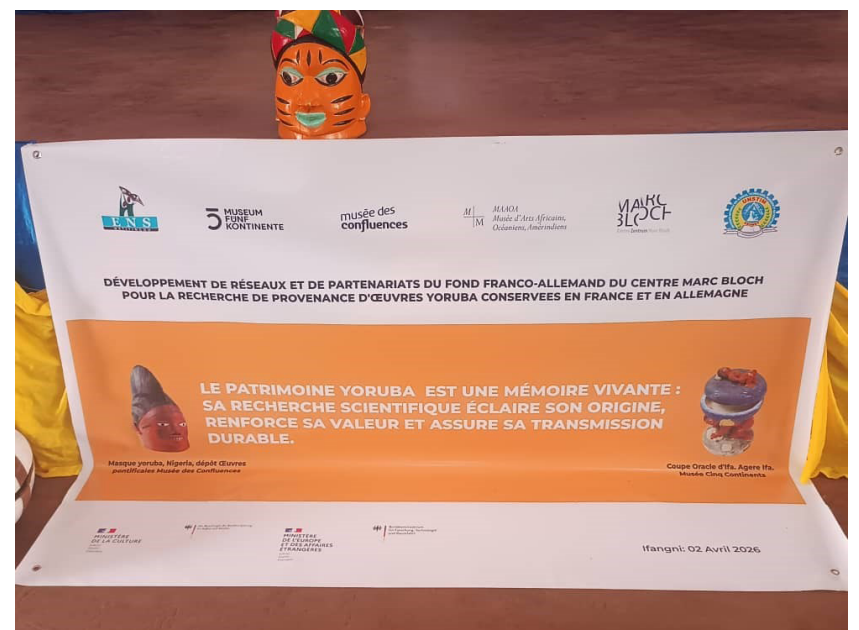


ont pu appréhender les logiques de conservation, mais aussi les zones d'ombre entourant la provenance de nombreuses pièces africaines.

Une lecture scientifique pour combler les silences de l'histoire

Au cœur des échanges, plusieurs axes de recherche ont été explorés avec précision : la provenance des objets yoruba, leur analyse stylistique, ainsi que les techniques de fabrication. Autant de pistes qui permettent de reconstituer l'identité profonde de ces œuvres, bien au-delà de leur simple présence dans les vitrines occidentales.

Clôturent cette série d'interventions, le Dr Fagbohoun Louis a lui-même apporté un éclairage analytique



sur les matériaux et les colorants utilisés dans la conception des objets patrimoniaux. Une contribution qui renforce l'ambition du projet ODAYO : asseoir la revendication patrimoniale sur des bases scientifiques solides.

Quand les objets retrouvent leur voix

À Ifangni, sous l'impulsion du Dr Fagbohoun Louis, les objets yoruba sortent du silence de l'exil. Entre science et mémoire,

ils cessent d'être de simples vestiges pour redevenir des porteurs d'histoires, de sens et d'identité.

Dans cette rencontre des savoirs, c'est tout un patrimoine qui respire à nouveau, comme une mémoire longtemps retenue, enfin prête à se dire.

Marcellin HOUNSA

Ce jeudi 02 avril 2026 à Ifangni, le Dr Fagbohoun Louis a imprimé une dynamique nouvelle au débat sur les objets patrimoniaux yoruba, à travers le projet ODAYO. L'initiative, à forte portée scientifique, rassemble experts internationaux, conservateurs de musées et détenteurs de savoirs locaux autour d'un objectif central : rétablir la vérité sur l'origine et les trajectoires de ces œuvres dispersées entre l'Afrique et l'Occident.

Dès l'ouverture des travaux, la diversité des contributions a donné le ton d'une rencontre résolument ancrée

dans la rigueur académique.

L'équipe ODAYO, composée notamment de Richard Holzl, du Dr Stefan Eisenhofer, de Benoît Martin, de Mireille Amédé Elemon, de Marie Marquet et de Camille Romeglio, a déroulé une série de communications éclairantes.

Les interventions des uns et des autres ont permis de revisiter plusieurs institutions muséales majeures, notamment le Musée des Confluences, le Musée des Cinq Continents de Munich, le Musée d'Arts Africains Océaniens et Amérindiens, ainsi que le Musée Honmè de Porto-Novo. À travers ces présentations, les participants



Géant meeting du duo Wadagni-Talata à Pobè

Le candidat Romulad Wadagni fait une grande annonce qui fait applaudir tout Pobè



La ville de Pobè était en effervescence électorale ce jeudi 02 avril 2026. Toute la commune était aux couleurs du duo présidentiel Wadagni-Talata. Comme un seul homme tout Pobè s'est mobilisé pour accueillir le ministre d'Etat Romuald Wadagni et candidat à l'élection présidentielle du 12 avril 2026. L'esplanade d'Alléluia Hôtel de Pobè était devenue exiguë pour contenir ce monde grouillant qui s'est mobilisé de tous les arrondissements de la commune de Pobè. En présence des toute les forces vives de la commune de Pobè, le candidat Romulad Wadagni a présenté de façon succincte le résumé de son projet de société en face de la population fortement mobilisée pour affirmer leur adhésion à sa vision. Avec l'introduction musicale de l'internationale Zeynab Habib, le candidat Romuald Wadagni a démarré son intervention par le secteur des arts, de la culture et tourisme. Dans ses liminaires, il a réaffirmé son ambition à soutenir davantage, en dehors de ce qui est fait ces dix dernières années, les artistes. Pour le candidat, les artistes quoi qu'en soit leur do-

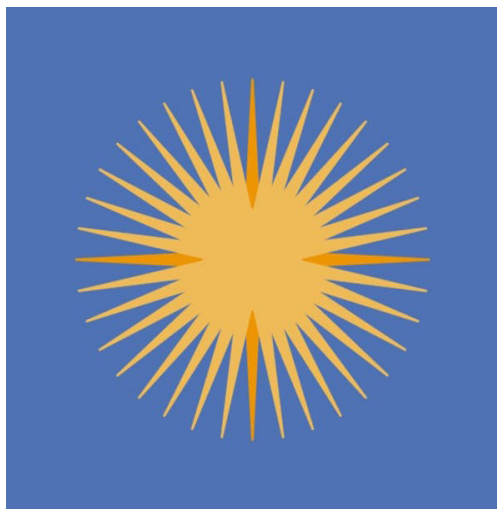
maines doivent désormais bénéficier des accompagnements financiers car ceux-ci font la fierté du Bénin à l'international. Parlant de la salubrité des villes, le candidat Wadagni a annoncé aux populations de la commune que la société SDGS sera bientôt installée à Pobè pour assainir et rendre la ville plus propre. La question de l'extrême pauvreté qui occupe une grande place dans le projet de société du candidat a fait des échanges. Pour lui, les efforts de chaque béninois ces dernières années ont permis de juguler ce mal. La grosse annonce qui a été retenue l'attention de tout le public est l'ambition est le secteur des industries. A cet effet, le candidat a annoncé la construction de la deuxième grande usine de ciment sera construite à Pobè. En justifiant ce choix Romuald Wadagni a fait savoir que Pobè a une immense richesse de gisement de sous-sol qui mérite d'être valorisé. A l'en croire, les études qui ont abouti au choix de Pobè ont été faites avec rigueur et sont presque bouclées. Cette information dont l'annonce a suscité une tonnerre d'applaudisse-

ments des populations a été fortement appréciée par Simon Adébayo DINAN qui a témoigné des efforts de la quatrième mandature du conseil communal de Pobè dans ce dossier qui en train d'être concrétisé. La création de cette nouvelle usine va créer beaucoup d'emploi dans le rang des jeunes, a-t-il dit. En mettant un terme à son intervention, le candidat Romuald Wadagni a exhorté la population à sorti massivement le 12 Avril prochain pour expri-

mer leur vote en faveur du duo de la continuité. Il a souhaité également que son passage ne soit pas la fin des campagnes. <<Je veux que Pobè continue par s'aimer durant toute la période de campagne>> a laissé entendre le candidat Romuald Wadagni en guise de conclusion.

Jean-Paul O. ODJO

MESSAGE DU DUO WADAGNI-TALATA



DIPLOMATIE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Au cours des dernières années, notre pays s'est affirmé comme un acteur respecté, écouté et courtois. Nous avons noué des partenariats stratégiques avec des pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, dans un esprit d'équilibre et d'indépendance. Nous avons su, sans bruit mais avec constance, faire entendre la voix d'un Bénin qui agit, qui inspire confiance et qui trace sa voie avec dignité.

Sur le plan régional, notre diplomatie est demeurée fidèle à ses principes de dialogue et de coo-

pération, même lorsque certains comportements, de la part de certains voisins, ont pu heurter l'esprit d'intégration qui nous anime. Ce faisant, le Bénin a choisi la voie de la responsabilité.

Nous avons ainsi maintenu notre ouverture au dialogue et à la concertation régionale, convaincus qu'elles demeurent essentielles à la sécurité et à la prospérité de notre sous-région.

Avec de tels acquis, notre candidat prévoit, dans son projet de société, d'œuvrer à maintenir la tendance d'un Bénin souverain, influent et ouvert sur le monde. Cela passera notamment par la mise en place de nouveaux partenariats et l'accélération de l'intégration économique régionale, la création d'une agence dédiée à la coopération internationale en vue du partage d'expérience et de savoir-faire avec d'autres pays africains ; puis la structuration d'un centre de coopération sécuritaire visant à renforcer les capacités opérationnelles et la coordination des forces face aux menaces transfrontalières.

De même, fort des partenariats stratégiques solides noués avec nos voisins, l'Europe, la Chine, les Etats-Unis et le Japon, notre ouverture au monde se manifestera par de nouveaux partenariats tout aussi importants avec le Brésil, le Vietnam, les pays du Golfe ; et un accent particulier sera mis sur notre intégration économique avec le Nigeria. Celle-ci pourra prendre la forme d'une zone économique spéciale Bénin-Nigeria. En outre, l'ouverture de notre pays aux Afro-descendants se poursuivra. L'objectif du candidat Romuald WADAGNI, c'est de positionner définitivement la diplomatie béninoise comme un instrument pleinement au service du développement national. Parallèlement nous travaillerons à renforcer la puissance du passeport béninois. Si aujourd'hui il permet déjà de voyager dans plus de 70 pays sans visa, l'ambition est de passer rapidement le cap des 100 pays libres d'accès aux Béninois.

Mieux positionner le Bénin dans

le monde, ce sera aussi impliquer davantage notre diaspora dans l'œuvre de développement du Bénin. Nous avons en effet la conviction que partout où se trouve un Béninois dans le monde, il y a un bout du Bénin.

A cet effet, les mesures en cours pour de déploiement grâce à la dématérialisation, pour les recenser, connaître leur répartition géographique afin de mieux être à leur écoute, seront poursuivies. Les solutions digitales pour leur faciliter les démarches administratives seront renforcées, de même que la modernisation des postes diplomatiques et consulaires afin d'améliorer la qualité des services délivrés.

En conclusion, pour une diplomatie béninoise plus efficace, sortons le dimanche 12 avril prochain et votons le duo WADAGNI-TALATA.

La Direction Nationale de Campagne

MESSAGE DU DUO HOUNKPE-HOUNWANOU



THEME : DIPLOMATIE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Chers compatriotes,
Chers amis,

Le monde dans lequel nous vivons n'est pas un monde d'équilibre. C'est un monde de rapports de force. Un monde où les puissances imposent leur rythme, leurs règles, leurs intérêts. Un monde où les Nations faibles ne négocient pas... elles subissent. Et dans ce monde-là, nous devons avoir le courage de le reconnaître : La diplomatie béninoise, ces dernières années, n'a pas été à la hauteur des enjeux.

- Trop souvent réactive,
- Trop souvent sans cap clair,
- Trop souvent en retrait là où il fallait s'affirmer.

Chers compatriotes, au-delà du constat, il faut comprendre la cause profonde :

- il n'y a pas de diplomatie forte sans puissance intérieure,
- on ne pèse pas à l'extérieur quand on est fragile à l'intérieur,
- on ne se fait pas respecter dans le monde quand on n'est pas solide chez soi.

C'est pourquoi, Paul HOUNKPE Pré-

sident de la République, avec à ses côtés Rock HOUNWANOU, nous ferons un choix fondamental : Reconstruire la puissance du Bénin. Oui, reconstruire notre puissance.

Puissance économique, d'abord.

Car un pays qui ne produit pas, ne décide pas. Nous devons :

- industrialiser,
- transformer nos richesses,
- assurer notre souveraineté alimentaire,
- et faire du Bénin un hub logistique incontournable en Afrique de l'Ouest.

Puissance sécuritaire, ensuite.

Car un pays qui ne se protège pas ne négocie pas. Nous devons :

- garantir l'intégrité de notre territoire,
- moderniser nos Forces armées,
- et assurer la sécurité de chaque citoyen.

Puissance institutionnelle, également.

Car un État instable n'est jamais écouté. Nous devons :

- restaurer la confiance,
- garantir la justice,
- et affirmer un État fort et crédible.

Puissance humaine et intellectuelle, enfin.

Car la première richesse d'une Nation, c'est l'intelligence de son peuple. Nous devons :

- investir dans l'éducation,
- former des élites stratégiques,
- être capables de comprendre le monde et d'y défendre nos intérêts.

Chers compatriotes,

C'est avec ce socle, et sur ce socle seu-

lement, que nous pourrons bâtir une diplomatie digne de ce nom. Et alors, oui — à partir de cette force retrouvée — nous porterons une ambition plus grande. Celle d'une diplomatie de souveraineté, d'équilibre et d'influence.

Une diplomatie :

- qui défend nos intérêts,
- qui protège notre économie,
- qui affirme notre voix.

Une diplomatie qui ne cherche plus à plaire, mais à agir.

Mais nous le savons aussi : au XXI^e siècle, aucune Nation africaine ne peut, seule, peser durablement. C'est pourquoi nous défendrons avec force une vision claire :

- construire une CEDEAO politique.

- une CEDEAO des peuples, et non une CEDEAO des procédures.

Car aujourd'hui, la CEDEAO doit changer de nature.

Elle doit devenir un instrument de puissance collective. Face à la mondialisation, nous devons être lucides.

- Moins de naïveté commerciale, plus de stratégie industrielle.

- Moins de dépendance, plus d'investissement scientifique.

- Moins d'hésitation, plus d'audace en matière de défense et de sécurité.

Nous voulons une CEDEAO qui protège ses marchés :

- qui soutient ses entreprises,
- qui investit dans l'intelligence de ses peuples.

Nous voulons une CEDEAO capable de garantir la sécurité de ses territoires, et de parler d'une seule voix sur la scène

internationale.

Car la vérité est simple :

- seul, nous sommes vulnérables.
- unis, nous devenons puissants.

Chers compatriotes, le projet que nous portons est un projet de :

- redressement national. Redressement de notre puissance,

- redressement de notre diplomatie,

- redressement de notre place dans le monde.

Le Bénin doit redevenir ;

- une Nation respectée,
- une Nation écoutée,
- une Nation influente.

Et cela commence ici. Chez nous. Par nous.

Avec Paul HOUNKPE et Rock HOUNWANOU, nous faisons :

- le choix de la lucidité,
- le choix du courage,
- le choix de l'ambition.

Nous refusons la naïveté. Nous refusons l'effacement. Nous refusons la résignation.

Nous faisons le choix :

- d'un Bénin debout,
- d'un Bénin fort,
- d'un Bénin qui compte.

L'histoire ne retient pas les Nations qui hésitent. Elle retient celles qui s'élèvent. Et le temps est venu pour le Bénin de s'élever.

Pour ce faire, allons massivement voter le 12 avril 2026 pour le duo candidat de la FCBE

La Direction de Campagne

Kétou dans la dynamique de continuité

(Des projets structurants portent Wadagni au triomphe)



Lancée depuis le vendredi 27 mars dernier, la campagne électorale dans le cadre des élections présidentielles du 12 avril 2026 en République du Bénin se poursuit. Dans le camp de la mouvance présidentielle, la journée de ce jeudi 2 avril a été marquée par la descente du candidat Romuald Wadagni à Kétou dans le département du Plateau. Attaché à la poursuite de la dynamique en cours depuis 2016, le candidat porté par le président Talon avec le soutien des deux grands partis de la majorité présidentielle, a évoqué des axes stratégiques de développement contenus dans son programme d'action pour les sept prochaines années. Romuald Wadagni a insisté sur des projets d'envergure internationale qui prendront corps dans la commune de Kétou au Sud du Bénin les tous prochains mois. Au vu de la forte mobilisation constatée à la place du centenaire devenue exiguë, le candidat à la magistrature suprême du Bénin s'est d'entrée réjoui

et a analysé cet attachement que portent les béninois à sa candidature comme les prémices d'une victoire écrasante au soir du 12 avril prochain « Je suis tellement époustoufflé par la forte chaleur de l'accueil. Tout le monde bat le record de la mobilisation et de la chaleur d'accueil. Cela témoigne votre attachement au Bénin de notre rêve et notre engagement à construire ensemble ce Bénin », a-t-il apprécié devant un parterre de personnalités de la République, dont Antoine Idji Kolawolé, ancien président de l'Assemblée nationale, Zul-Kiful Salami, Christine Ouinsavi, Jean-Michel Abimbola, tous ministres de la République et sans oublier Valère Sètonougbo, préfet des départements du Zou et du Plateau, Joseph Djogbénou et Giles Ézin Zoungou, respectivement président de l'Assemblée nationale et directeur adjoint de la questure, ainsi que les directeurs départementaux et Angélique Titilola Adégnika, maire de la commune de Kétou.





Deux projets pour impacter l'avenir

Prenant appui sur les avancées enregistrées sous le régime auquel il appartient, le ministre d'État, chargé de l'économie et des finances a rassuré les populations de l'efficacité de son programme d'action. Un programme dédié au bien-être social et à l'émergence économique du Bénin. Ainsi, beaucoup de projets structurants prendront corps sur

l'ensemble du territoire national. La commune de Kétou est en pôle position de ces grands investissements du probable régime du candidat Romuald Wadagni. « Kétou est la commune où je vous parlerai des projets d'envergure nationale déjà en cours ici. Dans quelques mois, la commune de Kétou abritera deux projets quasiment uniques en Afrique. Il s'agit du projet Togo Bis et de la mise en place d'une zone industrielle ». Ces

projets d'envergure permettront à la commune de Kétou de bénéficier de l'électricité, de la pisciculture, de l'agriculture contrôlée, de l'agro-industrie. « Il s'agira pour ce projet Togo Bis de construire un barrage qui va permettre de produire jusqu'à 180 mégas d'électricité, ce qui sera le plus grand hydrobarrage de la sous-région. Nagbéto étant d'une capacité de 45 mégas », a précisé Romuald Wadagni qui poursuit en ces termes « Ce projet multimodal est également l'occasion pour développer la pisciculture d'abord pour notre propre besoin et puis pour l'exportation. Le même projet nous permettra d'aménager plusieurs milliers d'hectares de champs afin de pouvoir faire la riziculture et la production contrôlée. Ce sera un projet unique en Afrique. C'est le premier projet multimodal que nous concevons et Kétou verra des milliers d'emplois créés par ce projet ». Au vu de la portée de ce projet, le gouvernement a mené des études nécessaires durant 5 années afin de mieux appréhender les composantes de ce vaste projet. « Déjà, les études sont terminées et la Banque mondiale a déjà donné son accord. Son démarrage est imminent en cette année », a souligné Romuald Wadagni, candidat aux élections présidentielles d'avril 2026.

Au delà de ce projet, le futur gouvernement que présiderait Romuald Wadagni entend créer une zone industrielle dans la commune de Kétou. Cette zone qui couvrira une superficie de 1000 hectares, feraient de l'économie industrielle une réalité au Bénin. Elles ouvrira également des opportunités d'emplois à de milliers de jeunes béninois qui sortiraient de la pau-

vreté. « Nous avons décidé récemment la mise en place d'une nouvelle zone industrielle sur une superficie de 1000 hectares qui va s'ouvrir directement sur le Nigéria ». à fait savoir Romuald Wadagni à une foule débordante et très enthousiasmée. Les problèmes d'accès à l'électricité, à l'eau potable, à l'éducation, à la santé et les facilités de microfinance et les questions d'infrastructures routières ont été élucidées par le candidat de la mouvance présidentielle.

12 avril pour la poursuite de la dynamique

Pour faire aboutir ces ambitions, le dimanche 12 avril 2026 reste déterminant. Conscient de cette importance de suffrages des béninois, Romuald Wadagni a par ailleurs invité le peuple béninois à faire confiance à sa détermination à faire du Bénin, le pays dont rêvaient le béninois. « Nos ambitions ne sont plus des projets d'avenir. Mais ça pourrait être freiné si vous ne sortez pas massivement pour nous marquer votre confiance. Sortez donc massivement pour nous accorder votre soutien le dimanche 12 avril prochain. Prouvez nous que Kétou est prêt pour le développement. Sortez massivement pour mettre le tampon sur le duo Wadagni-Talata. Je ne peux pas me mettre devant vous pour raconter de n'importe quoi. Je reviendrais très prochainement pour célébrer avec vous ces projets dont je viens de parler ». Précisons que les populations ont manifesté leur détermination à faire de la victoire de Romuald Wadagni, un choc historique dès le premier tour prévu pour le 12 avril prochain.

Jérôme Tagnon

Présidentielle 2026 :

La HAAC ajuste les règles du jeu médiatique à 10 jours du scrutin

À moins de deux semaines de l'élection présidentielle prévue le 12 avril 2026, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) vient de surprendre le paysage médiatique béninois en modifiant la Décision N°26-003 du 3 mars 2026, qui encadrerait la campagne médiatique pour l'élection du duo Président et Vice-président de la République.

La nouvelle Décision N°26-011, signée le 30 mars 2026 par le Pré-

sident de la HAAC, M. Edouard C. LOKO, apporte des ajustements significatifs qui pourraient redistribuer les cartes de la visibilité médiatique des candidats dans les jours décisifs qui restent avant le vote.

Selon le texte, certaines limites de diffusion, formats et temps de parole dans les médias audiovisuels et en ligne sont désormais revues. L'objectif affiché par la HAAC : « garantir un accès équitable à l'information et prévenir toute distorsion dans la couver-

ture médiatique de la campagne ».

Cette modification intervient dans un contexte où les candidats intensifient leurs actions de terrain et multiplient leurs prises de parole dans les médias. Les observateurs s'interrogent déjà sur l'impact concret de ces nouvelles dispositions, notamment sur la manière dont les plateformes audiovisuelles et digitales devront adapter leurs programmes pour respecter les règles révisées.

Pour prendre connaissance de l'intégralité de la Décision N°26-011, les acteurs et le public peuvent se référer au site officiel de la HAAC.

La course à la présidentielle entre dans donc sa phase finale, sous le regard attentif de la régulation et des citoyens.

M.H.



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION



DECISION N°26-011/HAAC DU 30 MARS 2026

PORTANT MODIFICATION DE LA DECISION N°26-003/HAAC DU 03 MARS 2026 PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CAMPAGNE MÉDIATIQUE POUR L'ÉLECTION DU DUO PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE 2026

LA HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION,

- Vu** la Loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la Loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 et la Loi n°2025-20 du 17 décembre 2025 ;
- Vu** la Loi n°2022-13 du 05 juillet 2022 portant Loi Organique sur la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;
- Vu** la Loi n°2014-22 du 30 septembre 2014 relative à la Radiodiffusion numérique en République du Bénin ;
- Vu** la Loi n°2015-07 du 20 mars 2015 portant Code de l'Information et de la Communication en République du Bénin ;
- Vu** la Loi n°2017-20 du 20 avril 2018 portant Code du Numérique en République du Bénin, telle que modifiée par la Loi n°2020-35 du 06 janvier 2021 ;
- Vu** la Loi n°2018-23 du 17 septembre 2018 portant Charte des partis politiques en République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la Loi n°2019-41 du 15 novembre 2019 ;
- Vu** la Loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code Electoral, telle que modifiée et complétée par la Loi n°2024-13 du 15 mars 2024 ;
- Vu** le Décret n°2024-1011 du 03 juillet 2024 portant nomination des membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication pour la septième (7^{ème}) mandature ;

Considérant la nécessité d'une meilleure structuration du magazine « **En route pour la Marina** », à travers la définition précise de son format, de sa durée, de son contenu et de ses modalités de production

Considérant la nécessité d'une harmonisation des conditions de réalisation des productions audiovisuelles, en vue de garantir la qualité technique et l'équité entre les candidats ;

La plénière, après en avoir délibéré,

Article premier : Les dispositions des articles 21 et 23 de la Décision n°26-003/HAAC du 03 mars 2026 portant réglementation de la campagne médiatique pour l'élection du duo Président et Vice-président de la République de 2026 sont modifiées comme suit :

Article 21 : Au premier tour du scrutin, chaque duo Président et Vice-président de la République candidats en lice bénéficie de programmes d'émissions radiotélévisées dénommées :

Programme 1 : le magazine « **Face à la Nation** » ;
Programme 2 : le magazine « **En route pour la Marina** ».

Au second tour du scrutin, chaque duo Président et Vice-président de la République candidats bénéficie de programmes d'émissions radiotélévisées dénommées :

Programme 1 : le magazine « **Face à la Nation** » ;
Programme 3 : le débat « **Le face-à-face** ».

Les programmes portent sur des thématiques définies par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ainsi que sur les projets de société des ducs Président et Vice-président de la République candidats.

Article 23 : Programme 2 : le magazine « **En route pour la Marina** »

Chaque duo candidats bénéficie de soixante (60) minutes de magazine radiotélévisé dénommé « **En route pour la Marina** » animé par deux (02) journalistes désignés par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.

Ce magazine réalisé en français prend la forme d'un entretien au cours duquel le candidat ou son représentant dûment mandaté présente son projet de société.

Ledit magazine commence par une production propre de cinq (05) minutes portant sur le portrait du candidat. Ladite production est réalisée par le candidat. L'enregistrement et le montage du magazine « **En route pour la Marina** » sont réalisés dans les locaux de la SRTB S.A.

- Vu** le Règlement Intérieur de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication en date du 04 février 2025 ;
- Vu** la Décision n°25-075/HAAC du 13 novembre 2025 portant publication des journaux et écrits périodiques ayant une existence légale en République du Bénin ;
- Vu** les conventions signées entre la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication et les promoteurs des radiodiffusions sonores, les éditeurs de services et les exploitants des sites internet fournissant des services de presse et de communication audiovisuelle destinés au public ;
- Vu** le Code de déontologie et d'éthique dans les médias au Bénin du 21 février 2025 ;
- Vu** le calendrier électoral n°001/CENA/PT/RAP/DGE/SP du 08 août 2025 relatif à l'élection du duo Président et Vice-président de la République ;
- Vu** la lettre n°127-26/HAAC/SG/SGA/DLC/SC/SCS du 29 janvier 2026 relative à la transmission au Président du Conseil National du Patronat de la Presse et de l'Audiovisuel du Bénin (CNPA Bénin), pour observations, du projet de décision portant réglementation de la campagne médiatique pour l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;
- Vu** la lettre n°128-26/HAAC/SG/SGA/DLC/SC/SCS du 29 janvier 2026 relative à la transmission au Président de l'Union des Professionnels des Médias du Bénin (UPMB), pour observations, du projet de décision portant réglementation de la campagne médiatique pour l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;
- Vu** la lettre n°129-26/HAAC/SG/SGA/DLC/SC/SCS du 29 janvier 2026 relative à la transmission au Président de l'Observatoire de la Déontologie et d'Éthique dans les Médias (ODEM), pour observations, du projet de décision portant réglementation de la campagne médiatique pour l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;
- Vu** la lettre n°086/ODEM/09/01/2026/BU/PDT/SA du 10 février 2026 relative aux observations de l'ODEM sur le projet de décision portant réglementation de la campagne médiatique pour l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;

Considérant que l'épreuve de la mise en œuvre opérationnelle de la Décision n°26-003/HAAC du 03 mars 2026 portant réglementation de la campagne médiatique pour l'élection du duo Président et Vice-président de la République de 2026, étayée par les concertations approfondies menées avec les acteurs du secteur médiatique et les équipes techniques de production audiovisuelle, a mis en exergue des contraintes d'ordre technique ;

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Elle sera publiée au Journal Officiel et fera l'objet d'une large diffusion.

Fait à Cotonou, le 30 mars 2026

Les Rapporteurs

N'tcha Gérard N'DA



Armand HOUNSOU



Le Président



Edouard C. LOKO

ONT SIEGE

Edouard C. LOKO : Président

Mohamed BARE : Vice-Président

Roukiatou BIO FAI : 1^{er} Rapporteur

Basile TCHIBOZO : 2^{ème} Rapporteur

Tossou Marcellin AHONOUKOUN : Membre

Fernand Ahokanou GBAGUIDI : Membre

N'tcha Gérard N'DA : Membre

Armand HOUNSOU : Membre

Lionel GBEGONNOUDE : Membre

Éditorial

Nathalie Villette-Wadagni : une future Première dame au profil d'État.

À mesure que l'échéance d'avril 2026 se rapproche au Bénin, les regards ne se tournent plus uniquement vers les candidats en lice, mais également vers celles et ceux qui, dans l'ombre ou en appui, pourraient incarner une nouvelle manière d'exercer l'influence publique. Parmi ces figures, Nathalie Villette-Wadagni s'impose déjà comme un symbole en devenir : celui d'une Première dame au profil résolument international, à la croisée de la finance globale et des enjeux sociétaux africains.

Épouse du candidat favori de la mouvance présidentielle, Romuald Wadagni, Nathalie Villette-Wadagni ne se résume ni à un rôle d'accompagnement, ni à une présence protocolaire. Elle incarne une trajectoire personnelle dense, forgée par plus de deux décennies d'expérience dans la haute finance internationale. Ancienne cadre dirigeante au sein de la banque suisse UBS, puis à Ecobank Transnational Incorporated, elle a occupé des fonctions stratégiques, notamment en Tanzanie et à Londres, avant de se retirer volontairement de ses responsabilités en 2025.

Ce choix de démission, intervenu dès la désignation de son époux comme candidat, n'est pas anodin. Il traduit une conscience aiguë des exigences éthiques liées à la gouvernance moderne. Dans un contexte africain souvent marqué par les soupçons de conflits d'intérêts, ce geste envoie un signal fort : celui d'une rigueur morale assumée, compatible avec les standards internationaux.

Sur le plan académique, son parcours est tout aussi éloquent. Diplômée de Université Paris-Dauphine et de Université Paris 13, elle a également renforcé ses compétences dans des

institutions de référence mondiale telles que Harvard Business School et la Saïd Business School. Ce bagage académique, conjugué à son expérience professionnelle, lui confère une crédibilité rare dans les cercles économiques et institutionnels.

Mais au-delà des chiffres et des titres, c'est sans doute son engagement sociétal qui retient l'attention. Défenseuse de l'équité des genres et du développement des PME, Nathalie Villette-Wadagni s'inscrit dans une dynamique de transformation sociale, en phase avec les défis contemporains du continent. À cet égard, son passage au sein du conseil d'administration d'Oxfam Grande-Bretagne témoigne d'une sensibilité aux questions de développement inclusif.

Dans une Afrique francophone en quête de nouveaux modèles de gouvernance, le profil de Nathalie Villette-Wadagni pourrait redéfinir le rôle de Première dame. Non plus cantonnée à des œuvres caritatives traditionnelles, mais actrice stratégique, capable d'influencer des politiques publiques, de porter des initiatives économiques et de représenter le pays sur la scène internationale avec compétence et légitimité.

Si les urnes confirment les tendances actuelles, le Bénin pourrait ainsi voir émerger une Première dame d'un genre nouveau : technocrate aguerrie, femme d'engagement et figure d'équilibre entre pouvoir et responsabilité. Une évolution qui, au-delà des personnes, interroge et inspire toute une génération sur la place des femmes dans la gouvernance africaine contemporaine.

Par Ernest LATOUNDJI

RCCM : RB/PNO/24A106070 du 17-07-2024 / N°IFU 0202393087632 / KAYODE IMP / N° ISSN : 2960-687X / DÉPÔT LÉGAL : 16342



Siège: Pobè, Maison YESSOUFOU | Contact : +229 97 71 74 31 | opinionplurielle3@gmail.com

OPINION PLURIELLE

Informer autrement et en toute liberté

Prix: 1.000 Fcfa

N°334-25/HAAC/PT/DC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS du 16 JAN 2025

Quotidien Béninois d'Informations, d'Analyses, d'Investigations et de Publicités paraissant à Pobè - opinionplurielle.blogspot.com

Quotidien d'informations générales et d'investigations paraissant à Pobè
Siège social : Pobè.

Contact : 229 97 71 74 31 - 95 71 50 05 - opinionplurielle3@gmmail.com

Production :

ETS KAYODE IMP (+229 67 85 74 56)

Directrice Générale

Mme BANKOLE R. Christine
+229 0167857456

Directeur de Publication

E. Folorouncho LATOUNDJI
+229 01 97144931

RED CHEF

Jerôme TAGNON

Red Chef Adjoint

Marcellin HOUNSA

Secrétaire de Rédaction

Jean Paul O. Odjo

Directeur régional Ouémé Atlantique

Littoral

Marcellin HOUNSA

Directeur Régional Atacora-Donga

GNAN Kalep 0167628369 / 0141713275.

Photographe

Benoît Koffi

GRAPHISME

HKH-PRODUCTION
+229 01 61111351

Les conseillers de la Cour constitutionnelle en mission pour sécuriser le vote



et Tanguéta.

Pour les délégués, cette mission est un véritable honneur et une responsabilité civique. Participer à la préparation du scrutin est une manière de servir la nation et de garantir que chaque voix sera comptabilisée de manière transparente.

La présence active des conseillers constitutionnels renforce la confiance des participants et des citoyens, annonçant un 12 avril placé sous le signe de la rigueur et de la crédibilité électorale.

M.H.

A moins de deux semaines du scrutin présidentiel prévu le 12 avril 2026, les conseillers de la Cour constitutionnelle du Bénin intensifient leur présence sur le terrain. Leur objectif est de former les délégués électoraux et de superviser la campagne afin de garantir un processus transparent et crédible.

Depuis le lundi dernier, des sessions de formation se tiennent dans toutes les communes du pays et s'achèvent ce vendredi 3 avril. Partout, le même constat : une participation massive, une atmosphère sereine et un engagement manifeste des délégués électoraux. Ces derniers suivent avec attention les consignes et échangent activement avec les conseillers, conscients de l'importance de leur rôle pour la transparence du scrutin.

Chaque conseiller de la Cour

constitutionnelle couvre une zone spécifique. Dans le Littoral, le professeur Cossi Dorothé Sossa parcourt les arrondissements de Cotonou pour encadrer les délégués. Dans le Zou et les Collines, le vice-président Nicolas Assogba anime les séances à Dassa-Zoumè, Savè, Savalou, Abomey, Covè et Zagnanado. Dans l'Atlantique, Mathieu Adjovi supervise les formations à Ouidah, Allada et Abomey-Calavi. Dans le Mono et le Couffo, Vincent Acakpo dirige les sessions à Lokossa, Aplahoué et Dogbo. Dans l'Ouémé et le Plateau, Michel Adjaka suit Adjohoun, Avrankou, Pobè et Sakété, avant de conclure à Porto Novo.

Dans le Borgou et l'Alibori, Aleyya Gouda Baco parcourt Parakou, Kandi, Nikki et Gogounou, avant de se rendre à Bembèrèkè et Malanville. Enfin, dans la Donga et l'Atacora, Dandi Gnamou supervise Bassila, Natitingou, Boukoubé, Kouandé



Promesse de concours, prison au bout

Un enseignant condamné à Abomey-Calavi



La justice a tranché à Abomey-Calavi dans une affaire qui jette une ombre sur le monde éducatif. Un enseignant a été condamné à 12 mois de prison ferme pour escroquerie, après avoir promis à une femme de l'aider à intégrer un concours de recrutement contre une somme de 360 000 francs CFA.

Selon les faits, l'enseignant avait assuré à sa victime qu'il pouvait faciliter sa réussite au concours. Une promesse qui s'est rapidement transformée en désillusion. Après avoir encaissé l'argent, l'intéressé a disparu, abandonnant à la fois sa victime et ses responsabilités professionnelles.

Le hasard finira par rattraper l'auteur des faits. La victime, qui l'a retrouvé fortuitement, n'a pas hé-

sité à saisir la police. Une démarche qui a permis de mettre un terme à cette affaire d'escroquerie qui suscitait l'indignation.

Devant le tribunal, l'enseignant a reconnu les faits, tout en contestant le montant perçu. De son côté, la victime, constituée partie civile, a réclamé un dédommagement de 500 000 francs CFA.

Une affaire qui rappelle que derrière certaines promesses se cachent de véritables pièges. À Abomey-Calavi, la justice vient ainsi refermer un dossier où l'espoir d'une réussite s'est transformé en leçon sévère.

M.H.

Politique béninoise

L'ex-député Soumaïla Sounon Boké démis- sionne des Démocrates depuis sa cellule



C'est depuis la prison civile d'Akpro Mis-sérété que

l'ancien député du parti d'opposition Les Démocrates, Soumaïla Sounon Boké, a officiellement quitté sa formation politique. Sa démission, confirmée par les responsables du parti à Bip Radio, a été déposée ce mercredi 1er avril 2026.

Détenu depuis le 30 décembre 2025 pour apologie de crime contre la sûreté de l'État, Soumaïla Sounon Boké traverse une période judiciaire cruciale. Le 24 mars dernier, le ministère public a requis cinq ans de prison et une amende de 10 millions

de francs CFA à son encontre. Le verdict de la CRIET est attendu le 12 mai prochain.

En quittant son parti depuis derrière les barreaux, Soumaïla Sounon Boké laisse flotter une question dans l'air : jusqu'où va la liberté quand l'esprit reste prisonnier ? Son geste, à la fois silencieux et retentissant, ouvre un chapitre inattendu dans sa carrière et dans la vie du parti, laissant derrière lui un vide politique habité d'interrogations et de murmures.

M.H.

Présidentielle 2026 au Bénin

Le fan-club Wadagni, présent dans le Zou et le Plateau lors du passage du candidat



La tournée du duo composé de Romuald Wadagni et de Mariam Chabi Talata, effectuée hier à Agbangnizoun, Abomey, Bohicon, Covè, Kétou et Pobè, a donné lieu à une impressionnante démonstration de mobilisation populaire. Au cœur de cette dynamique, le fan-club du candidat Wadagni s'est affirmé comme une véritable cheville ouvrière de la campagne sur le terrain.

Un dispositif militant fortement structuré

Dès les premières heures de la journée, les membres du fan-club ont investi les principales artères des localités visitées. Arborant les couleurs du candidat, scandant slogans et chants, ils ont installé une ambiance de ferveur qui a rythmé l'ensemble de la tournée.

À Agbangnizoun, Abomey, Bohicon et Covè, leur présence massive a contribué à transformer les rassemblements en démonstrations populaires d'envergure. Organisation des foules, animation des meetings, diffusion des messages de campagne : le fan-club s'est illustré par une efficacité remarquable. Au-delà d'un simple groupe de soutien, cette structure apparaît désormais comme une force

militante organisée, capable de mobiliser, encadrer et entretenir l'adhésion autour du candidat.

Une ferveur populaire portée par une base engagée

La forte affluence observée dans les différentes étapes de la tournée doit beaucoup à l'ancrage local du fan-club. Dans chaque commune, ses membres ont joué un rôle de relais entre le candidat et les populations, favorisant une proximité visible.

Chants, danses et animations ont conféré aux meetings une dimension festive, renforçant l'image d'un candidat en phase avec sa base. Cette implication militante a également contribué à susciter l'adhésion de nombreux indécis, dans une atmosphère de communion collective. L'écho du soutien de Nicéphore Soglo amplifié

Le soutien affiché de l'ancien président Nicéphore Dieudonné Soglo a trouvé un relais efficace à travers l'action du fan-club. En vulgarisant ce positionnement sur le terrain, les militants ont renforcé la portée de ce signal politique majeur auprès des populations.

Leur capacité à relayer les soutiens de poids et à en maximiser l'impact confère à la campagne une dimension stratégique sup-



plémentaire, où symboles et messages gagnent en visibilité. Une dynamique étendue au Plateau

Dans les communes de Kétou et Pobè, le fan-club a une nouvelle fois démontré sa capacité de mobilisation. Accueils coordonnés, cortèges organisés et ambiance soutenue ont marqué le passage du duo, confirmant l'extension de cette dynamique au-delà du département du Zou. Un levier stratégique pour la suite de la campagne

À l'issue de cette tournée, le fan-club de Romuald Wadagni s'impose comme un acteur clé du dispositif électoral. Par son

organisation, son engagement et son efficacité, il constitue l'un des principaux leviers de la stratégie du duo WADAGNI-TALATA.

À l'approche du scrutin, cette capacité de mobilisation pourrait s'avérer déterminante, en consolidant une dynamique déjà perceptible et en renforçant le lien entre le candidat et les électeurs.

Ernest LATOUNDJI

Djougou

Faux billets et crâne humain, un suspect aux activités troublantes arrêté



Une affaire aux allures inquiétantes a été mise au jour à Djougou. Le samedi 28 mars 2026, la Police républicaine a procédé à l'interpellation d'un individu impliqué à la fois dans un réseau de faux billets de banque et dans la détention d'ossements humains. Une double activité qui a profondément marqué les esprits.

Tout part de la vigilance d'un commerçant spécialisé dans la vente de motocyclettes. Après deux transac-

tions suspectes avec le même client, il découvre la supercherie : sur les montants versés, plusieurs billets de dix mille francs CFA étaient faux. Au total, vingt-six faux billets, soit 260 000 francs CFA, ont été injectés dans ses recettes.

Loin de céder à la précipitation, la victime choisit de garder son sang-froid. Convaincue que le suspect finirait par revenir, elle alerte le commissariat du deuxième arrondissement. La stratégie s'avère payante. Lors d'une nouvelle visite du mis en cause, les

forces de l'ordre interviennent et procèdent à son interpellation. La perquisition menée à son domicile va alors révéler l'ampleur de l'affaire. En plus des faux billets déjà écoulés, les agents découvrent deux cents autres coupures de dix mille francs CFA, soit deux millions de francs CFA supplémentaires. Mais la découverte la plus troublante reste celle d'un crâne humain accompagné d'objets liés à des pratiques de charlatanisme.

Selon le commissaire Mian Yves, en

charge de l'enquête, l'ensemble des objets saisis a été placé sous scellé et transmis au Procureur de la République.

Derrière cette interpellation, c'est un réseau potentiellement plus large qui pourrait émerger. Entre fausse monnaie et pratiques occultes, l'affaire ouvre des pistes sensibles que les enquêteurs devront explorer avec rigueur pour en dévoiler toute l'étendue.

M.H.